



MON VILLAGE
URBAIN



DE PRESSE

mairie-begles.fr

Vendredi 6 mai 2022

GUERRE EN UKRAINE : LE MAIRE DE BÈGLES DEMANDE UNE DISTRIBUTION GÉNÉRALE D'IODE STABLE

Alors que les menaces verbales ou aux simulations de tirs de missiles nucléaires par l'armée russe se multiplient dans le contexte de la crise ukrainienne, la banalisation croissante de la menace nucléaire nécessite une distribution anticipée par l'Etat de comprimés d'iode stable à l'ensemble de la population française. C'est la demande formulée par le maire de Bègles Clément Rossignol Puech dans un courrier envoyé récemment au Président de la République.

La prise de contrôle successive des centrales nucléaires de Tchernobyl, puis de de Zaporijia, la plus grande d'Ukraine et d'Europe, par l'armée russe a suscité l'inquiétude de la communauté internationale quant à une possible catastrophe nucléaire. L'offensive russe en Ukraine fait aujourd'hui peser une triple menace sur les peuples européens : accident nucléaire, attaque ciblée et guerre nucléaire sur les centrales. **Pour le maire de Bègles, il est temps que l'Etat français anticipe ces risques en élargissant au plus vite le périmètre d'activation du Plan Particulier d'Intervention (PPI) à l'ensemble du territoire national. Cela passe par une distribution généralisée de comprimés d'iode stable.**

La prise d'iode stable en cas d'accident nucléaire protège la glande thyroïde contre une contamination radioactive, l'irradiation de la population lui faisant notamment courir un risque accru de cancers ou autres dysfonctionnements de la thyroïde.

Dans de nombreux pays européens ces pastilles d'iodure de potassium sont distribuées ou disponibles en vente libre. En France, leur utilisation est soumise à une réglementation stricte : **seuls les habitants des communes situées dans un rayon de vingt kilomètres autour des dix-neuf centrales françaises bénéficient d'un PPI et ont des comprimés en leur possession.**

UN PROTOCOLE DE DISTRIBUTION INADAPTÉ

Pour se prémunir des conséquences d'une attaque nucléaire, **Clément Rossignol Puech souhaite qu'une distribution gratuite de comprimés d'iode stable et de brochures explicatives soit organisée dès à présent, à tous les habitants de France vivant hors zonage PPI.** La prise d'un seul comprimé, avalé avec un verre d'eau ou dissous dans une boisson, suffit à protéger efficacement, durant un à deux jours, un adulte ou un adolescent.

Or aujourd'hui, le protocole en vigueur lors d'un accident nucléaire grave, qui prévoit un acheminement des comprimés aux habitants par l'intermédiaire des structures



MON VILLAGE
URBAIN



DE PRESSE

mairie-begles.fr

administratives intercommunales, puis des communes, **semble être difficilement réalisable dans des délais très courts de quelques heures, et sans qu'une information préalable des habitants n'ait été effectuée. Le maire de Bègles s'interroge sur la capacité réelle des maires à mettre en œuvre cette distribution dans de bonnes conditions auprès de leurs administrés, alors même qu'ils n'ont actuellement aucune connaissance des lieux de stockage des comprimés auprès desquels s'approvisionner, que cette distribution se déroulerait probablement dans une situation de crise et de panique entraînant une saturation des voies de circulation, qu'ils ne disposent pas d'un accompagnement médical permettant une délivrance sécurisée des comprimés, et alors qu'ils n'ont pas été en mesure d'anticiper les modalités de cette distribution : quels lieux mobiliser dans leur commune ? quels bénéficiaires contacter et par quels moyens ? etc.**

De plus, l'efficacité des comprimés n'est plus que de 50 % si la prise est réalisée 6 heures après le début des rejets d'iode radioactif et leurs effets secondaires sont plus graves que les bénéfices attendus passées 24 heures.

Dans son courrier au Président de la République, le maire de Bègles préconise qu'une campagne d'information et de sensibilisation à l'échelle nationale accompagne cette distribution, afin de diffuser, au sein de la population française, les bons gestes à adopter en cas de survenance d'un accident.

DES STOCKS DE COMPRIMÉS INSUFFISANTS

Interrogé par le député écologiste François-Michel Lambert sur les stocks français de comprimés d'iode stable et sur la politique d'approvisionnement de la France en cas d'urgence, le ministre des Solidarités et de la santé Olivier Véran a répondu en novembre 2021 que ces stocks, destinés à 60 millions de personnes vivant en dehors des périmètres concernés par un PPI, **s'établissaient à 95,7 millions de comprimés disponibles en juin 2020. Il en faudrait 130 millions pour assurer la protection des populations, soit un écart de 34,3 millions de comprimés.**

Ces stocks seraient positionnés dans des plateformes régionales de l'Agence nationale de Santé publique et leur distribution organisées par le Préfet dans le cadre d'un plan ORSEC-iode. En Gironde, ce plan ORSEC-iode comprendrait 40 points de stockage en Gironde.

Face à de tels constats, Clément Rossignol Puech ne peut que dénoncer un déni de l'Etat français face aux risques nucléaire et sanitaire graves encourus par sa population et aux moyens de l'en protéger.